

Lisez le journal numérique
sur le site : lindependant.org

Le Démocrate

N° 1165 DU MARDI 11 JUILLET 2023 * ZONE CFA 500 * HEBDOMADAIRE INDEPENDANT * INFORMATIONS



P.3

PROCES 28 SEPT

**Marcel révèle que Dadis
était effectivement sorti du
camp le 28 septembre 2009**



P.7

SOMMET CEDEAO

**Vers la création d'une
force anti-putsch ?**

ETATS-UNIS

**De la cocaïne découverte
à la Maison Blanche**

P.8

Guinée

**Les douanes saisissent les livres
autobiographiques d'un membre
du FNDC**

P.2

SIGUIRI

Une fillette violée et tuée...

P.6

MALI-BURKINA-GUINÉE

La Cédéao se réunit pour juger des avancées des transitions

Les transitions en cours au Mali, au Burkina et en Guinée avancent-elles suffisamment vite vers le retour à l'ordre constitutionnel ? La Guinée-Bissau accueille dimanche 9 juillet un sommet de la Cédéao largement consacré aux trois pays, dont les dirigeants issus de coups d'État militaires ont tous promis d'organiser des élections pour mettre un terme aux régimes de transition. Les chronogrammes ont déjà été fixés par la Cédéao et par les autorités de transition et l'entité devra juger des avancées dans l'organisation.

Le plus gros dossier sur la table des dirigeants de la Cédéao est sans doute celui du Mali. C'est en tout cas celui dont l'actualité est la plus chargée. Les autorités maliennes de transition ont organisé il y a trois semaines, le 18 juin dernier, un référendum constitutionnel, marquant la **première échéance électorale** convenue avec la Cédéao avec, en ligne de mire, la présidentielle de février 2024.

Mais du retard a déjà été pris : alors que les élections communales étaient prévues le mois dernier, elles n'ont pas eu lieu et aucune nouvelle date n'a été communiquée par Bamako.

Référendum constitutionnel du 18 juin : avancée ou problème ?

Le scrutin référendaire qui vient de se tenir est également entaché de graves accusations de fraude : de nombreux partis d'opposition et de



mouvements de la société civile dénoncent des bourrages d'urnes, des votes fictifs ou encore l'utilisation des moyens de l'État par le camp du « oui » pendant la campagne électorale.

Ils déplorent aussi, et avant eux les observateurs électoraux déployés au Mali, que le scrutin n'ait pas pu se tenir sur l'ensemble du territoire. La **région de Kidal notamment en a été totalement exclue.**

L'Autorité malienne en charge de la gestion des élections (Aige) assure le contraire, mais n'a publié aucun résultat pour la région de Kidal. Elle a en revanche annoncé une large victoire du « oui » au projet de Constitution voulu par les autorités de transition, avec 97% des voix.

Des **recours ont été déposés** devant la Cour constitutionnelle malienne. Celle-ci doit encore promulguer officiellement les résultats déjà annoncés.

La **Cédéao se retrouve donc dans une situation délicate**, puisqu'elle devra dire si ce référendum constitue une avancée ou un problème pour le retour à l'ordre constitutionnel.

« Prendre une position ferme en refusant de reconnaître les résultats pourrait constituer un obstacle à la suite de ce long

calendrier électoral qui doit mener jusqu'à l'élection présidentielle, explique Ibrahima Poudiougou, enseignant-chercheur en anthropologie dans les universités de Turin et de Leiden et spécialiste de la politique malienne. *D'un autre côté, en allant dans le sens des autorités, la Cédéao risquerait de se mettre à dos ceux qui pensent qu'il y a eu des fraudes. Donc c'est une question d'une extrême difficulté pour la Cédéao.* »

Pas de précision pour le programme du Burkina

Autre pays dont la situation doit être examinée par les dirigeants ouest-africains : le Burkina Faso. La Cédéao va notamment se pencher sur l'évolution du contexte sécuritaire, qui constitue à la fois la priorité affichée des autorités burkinabè de transition et leur principale difficulté dans la perspective d'organiser des élections.

Les **attaques terroristes ont augmenté de façon exponentielle** ces derniers mois, avec des bilans effroyables. Des allégations d'exactions sont également portées contre l'armée et ses supplétifs des Volontaires pour la patrie (VDP), recrutés parmi les civils locaux.

L'élection présidentielle

qui doit **conclure la période de transition** est prévue en juillet 2024. La Cédéao avait demandé, l'été dernier déjà, aux autorités de Ouagadougou d'actualiser et de préciser le calendrier électoral. Mais depuis un an, ces précisions n'ont toujours pas été communiquées officiellement.

« Un comité de suivi s'est déjà réuni au niveau technique, explique Issaka Souaré, enseignant-chercheur à l'Université Lansana Conté de Conakry et conseiller au bureau régional de l'Institut d'études de sécurité (ISS) pour l'Afrique de l'Ouest. *Mais il était question de se réunir au niveau politique, sous la présidence du médiateur de la Cédéao, l'ancien président nigérian Mahamadou Issoufou. Cette réunion ne s'est pas encore tenue, mais les autorités burkinabè assurent être dans la logique du chronogramme pour honorer les engagements pris avec la Cédéao.* »

Léger retard en Guinée

Au menu du sommet de la Cédéao dimanche se trouve également la Guinée, où la période de Transition doit s'achever dans un an et demi, en décembre 2024. C'est l'accord convenu **entre Conakry et la Cédéao.**

D'ici-là, les autorités guinéennes de transition se sont fixé dix objectifs : l'adoption d'une nouvelle Constitution, la mise en place d'une organisation de gestion des élections, l'élaboration d'un nouveau fichier électoral, entre autres. Le programme est très chargé, mais également coûteux : il est chiffré à près de 6 000 milliards de francs guinéens (soit presque 650 millions d'euros). La Cédéao s'est déjà engagée à aider Conakry à mobiliser les fonds nécessaires. Mais les chefs d'État ouest-africains vont aussi examiner les retards déjà constatés.

« On est un peu en retard en ce qui concerne le projet de nouvelle constitution, poursuit Issaka Souaré, du bureau régional de l'ISS en Afrique de l'ouest. *La Guinée avait proposé six mois pour cette action, la Cédéao quatre mois, mais même avec six mois le CNT, qui est le Conseil national de transition, devait avoir adopté l'avant-projet de Constitution au mois de juin. Sauf qu'on peut rattraper ça, tempère aussitôt le chercheur, car lié à cette action est le referendum pour l'adoption de cette Constitution prévu pour décembre. Donc il y a le retard, mais cela peut être rattrapé pour que le referendum puisse se tenir à la date prévue dans le chronogramme.* »

La Cédéao pourrait donc rester conciliante avec Conakry. À moins que le statut de simple observateur - et non de membre à part entière - qui lui a été attribué au sein du Comité de suivi et d'évaluation du chronogramme créé par le Président de transition, le colonel Mamady Doumbouya, n'incite les dirigeants ouest-africains à plus de fermeté.

Rfi

Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Kipé Dadiya
Commune de Ratoma
servicecommercial@lindependant.org
Tél : 628.529.162 / 628.85.84.18
Conakry

Redacteur en chef

Alpha Amadou DIALLO:
628.85.84.18 Email:
alphaamadoudiallo@lindependant.org
lindependantguinee@gmail.org

Comité de rédaction

Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Aïssatou Sadio BAH

P.A.O

G. SOUMAORO
Tél. (+ 224) 628.529.162
**Recouvrements, Abonnements,
Marketing, Publicités & Annonces**
servicecommercial@lindependant.org
Amadou Tidiane DIALLO
Tél. (+224) 666 60 79 99
Amadoutidianediallo

@lindependant.org

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Le Scribe

Lisez le journal numérique sur le site
<https://lindependant.org>

PROCES 28 SEPT

Marcel révèle que Dadis était effectivement sorti du camp le 28 septembre 2009

Le lieutenant Marcel Guilavogui a confirmé ce lundi 10 juillet 2023 que le capitaine Moussa Dadis Camara est bien sorti du camp le 28 septembre 2009 pour se rendre au grand stade de Dixinn où au moins 157 personnes ont été massacrées, une centaine de femmes violées, sans compter les autres exactions commises contre les manifestants opposés à l'époque à la candidature de Dadis à la présidentielle.

« (Le jour du 28 septembre) j'étais sur le chemin pour aller rejoindre mon père malade au quartier Panival au Camp Alpha Yaya quand j'ai vu un cortège imposant. J'ai regardé et je l'ai aperçu (Ndlr : Dadis). Ils sont passés en toute vitesse », a déclaré Marcel.

Celui que l'on présente comme le « neveu » de Dadis a raconté comment par la suite il a décidé de rejoindre Dadis au stade du 28 septembre. Dadis a toujours nié être sorti de son bureau du camp Alpha Yaya le 28 septembre 2009.

« Au stade j'ai vu Beugré (Ndlr : ancien commandant du camp Koundara) qui est entré à toutes pompes. Il y avait aussi Makambo (Ndlr : ex chef des opérations de Dadis). C'est un de mes amis qui m'a informé que Toumba était sorti seul dans sa voiture avec un civil, après le départ du président », a déclaré l'accusé Marcel.

« Au stade, je n'ai vu

aucun élément de la garde présidentielle – rapprochée – (Ndlr : le fameux « salon » commandé par Toumba). Aucun », a-t-il souligné.

« Ce sont les éléments de la garde parallèle (comme Makambo) qui ont commis des dégâts au stade », a affirmé l'accusé.

Jusqu'à ce lundi, Marcel n'avait jamais reconnu s'être rendu au stade, mais ces derniers jours celui qui a préféré garder le silence depuis plus de 13 ans, a eu une brouille avec l'ex chef de la junte militaire de 2008-2009.

« C'est le président Dadis qui s'est trahi lui-même. Diviser pour régner. Même le commandant du Salon Escobar ne sait pas comment le président est sorti », a dit l'ancien conducteur de chars d'assaut.

L'avocat de Toumba, Me Paul Yomba Kourouma, avait révélé que Dadis s'était aménagé une sortie

secrète pour quitter ses appartements sans éveiller les soupçons de sa garde rapprochée. Me Kourouma a soutenu que Dadis se trouvait à la piscine de Marocana, jouxtant le stade du 28 septembre le jour du massacre. Dadis a nié en bloc toutes ces accusations, confirmées pourtant par un individu qui s'est présenté sur les réseaux sociaux comme un ex agent des renseignements congolais que l'ex chef de la junte militaire de 2008-2009 avait engagé pour coordonner son système de renseignements.

L'individu en question a fourni beaucoup de détails troublants sur l'organisation de la présidence sous Dadis ainsi que sur les opérations secrètes qui auraient été menées par l'ex chef de la junte, y compris, la mobilisation de nouvelles recrues au fameux camp Kaleah.

Marcel a aussi expliqué



de durant la discussion engagée le matin du 28 septembre 2009 entre Dadis et Toumba, en présence de plusieurs militaires – dont lui Marcel – qui étaient dans son bureau au camp Alpha Yaya, il a entendu l'ex chef de la junte dire distinctement « le pouvoir est dans la rue, il faut les mâter (Ndlr : les opposants au régime militaire) ».

L'accusé a également confirmé que lors de cette discussion houleuse le

commandant Toumba s'est opposé à l'initiative de Dadis (Ndlr : mâter les manifestants) et a donné l'ordre au commandant de salon de ne pas laisser sortir l'ex chef de la junte de ses appartements.

Avant l'audience du lundi, l'avocat de Marcel, Me David Béavogui, a jeté l'éponge. Selon lui, son client a décidé de donner une version contraire à celle qu'il avait soutenue depuis le départ.

Amadou Tidiane Diallo

PROCES 28 SEPT

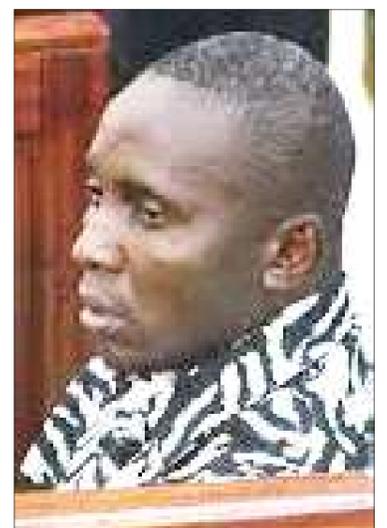
Marcel charge le capitaine Moussa Dadis Camara !

Le lieutenant Marcel Guilavogui, « neveu » de l'ex chef de la junte militaire de 2008-2009 Moussa Dadis Camara, a fait un grand déballage ce lundi 10 Juillet 2023, accusant le bouillant capitaine d'être entièrement responsable de la planification des massacres perpétrés le 28 septembre 2009 au grand stade de Dixinn.

Marcel a dénoncé plusieurs « contrevérités » émises par son ancien patron Dadis notamment sur les conditions de prises du pouvoir, les recrues de Kaleah, les cellules dans les bureaux des colonels Claude Pivi et Moussa Tiegboro.

« Le président Dadis n'a pas dit la vérité (...) Il est au début, au milieu et à la fin (des événements du 28 septembre 2009) », a déclaré Marcel.

« Je suis prêt à répondre à toute éventualité de questions qui me seront posées. Je suis venu déclarer ce que j'ai vu et vécu. J'ai décidé de dire la vérité rien que la vérité. C'est pourquoi certains ont peur que je parle », a-t-il indiqué.



Marcel a confirmé en tous points les déclarations du commandant Aboubacar Diakité dit « Toumba », avant d'aborder les événements du 28 septembre 2009.

Alpha Amadou Diallo

POLITIQUE

Réaction du RPG Arc-en-ciel suite au communiqué du MATD concernant la mise à jour du fichier des partis politiques

Le Rassemblement du Peuple de Guinée (RPG) Arc-en-ciel a réagi au communiqué émis par le ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) daté du 5 juillet 2023, qui accuse le parti politique de refuser de recevoir une délégation du ministère.

Dans un communiqué officiel, le RPG Arc-en-ciel tient à préciser de manière catégorique que sa Direction Nationale n'a en aucun cas exprimé un refus quelconque de recevoir une délégation du ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation. Le parti souligne que toute démarche officielle, relevant d'une procédure administrative, doit être effectuée par le biais d'un

courrier officiel.

Le RPG Arc-en-ciel rappelle que depuis sa création, il s'est toujours engagé à agir dans le respect de la légalité républicaine et à contribuer de manière constructive, inclusive et responsable au débat politique national en Guinée.

Le parti réaffirme la disponibilité de sa Direction Nationale à recevoir toute

délégation du ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, dans le cadre de ses responsabilités régaliennes, en respectant un calendrier convenu et conforme aux procédures administratives.

La Direction Nationale du RPG Arc-en-ciel profite également de cette occasion pour rappeler à ses militants et militantes de rester mobilisés et vigilants.

Alagassimou L Diallo

GUINÉE

Les douanes saisissent les livres autobiographiques d'un membre du FNDC



Les douanes guinéennes ont saisi près d'un millier d'exemplaires de l'autobiographie de Foniké Menguè, l'un des responsables du mouvement FNDC. Le stock de livres était acheminé depuis Dakar. Selon la Direction des douanes, il a été saisi à la frontière terrestre avec la Guinée pour des raisons « d'ordre public et de sécurité publique ».

D'après l'éditeur Les Plumes Inspirées, le livre « Debout pour la patrie » est une autobiographie dont Foniké Menguè a commencé l'écriture **durant son séjour en prison, il y a deux ans**, et dans lequel l'activiste du Front national pour la défense de la constitution (FNDC) raconte

son parcours militant et partage ses idéaux. L'ouvrage est imprimé à Dakar, au Sénégal. Il y a une semaine, le 29 juin, il a été acheminé par la route vers Conakry.

Mais selon la Direction générale des douanes, jointe par RFI, la marchandise a été saisie au poste frontière de la préfecture de Koundara, au motif qu'elle enfreint l'article 56 a et b du Code des douanes. Celui-ci stipule que « *sont prohibées les marchandises dont l'importation est interdite pour des raisons d'ordre public et de sécurité publique* ».

Un motif incompréhensible pour Ousmane Soumaré,

directeur des éditions Les Plumes Inspirées. Lui livre une autre version de la saisie : « *Normalement, si le livre devait être saisi ou interdit de diffusion en Guinée, il devrait être arrêté dès la frontière. Mais ce n'est pas là qu'ils l'ont saisi. On a l'impression que quelqu'un a signalé le camion plus tard. (...) Le livre a passé près de cinq ou six jours avant que nous sachions qu'il a été saisi entre Koundara et Boké, très loin de la frontière.* »

Actuellement, les 850 exemplaires du livre sont toujours aux douanes, qui n'ont pas été en mesure de préciser en quoi l'ouvrage menacerait l'ordre et la sécurité publique.

Rfi

GUINÉE

Voici les recommandations du Conseil de Médiation et de Sécurité de la CEDEAO pour une transition réussie

En marge de la cinquantième Session ordinaire du Conseil de Médiation et de Sécurité de la CEDEAO au niveau ministériel tenue le 5 juillet dernier à Bissau, en Guinée-Bissau, des décisions importantes ont été prises concernant la gestion des transitions en Guinée, au Mali et au Burkina Faso.

La rencontre avait pour objectif de procéder à une évaluation critique de la situation politique et sécuritaire dans la région confrontée « au fléau des insécurités complexes, caractérisées par des conflits communautaires, des crimes transnationaux et le terrorisme. »

Ces facteurs « continuent à mettre en péril la vie, les biens et le bien-être des citoyens, aggravant ainsi davantage les crises humanitaires dans notre région », a noté S.E. Mme Suzi BARBOSA Ministre des Affaires étrangères, de la

Coopération internationale et des Communautés de la République de Guinée Bissau et Présidente du Conseil de Médiation et de Sécurité au niveau ministériel.

Si elle s'est réjouie des efforts de la CEDEAO pour la promotion de la démocratie, Mme Suzi BARBOSA a aussi « réitéré l'obligation de la CEDEAO d'assurer le respect de la restauration de l'ordre constitutionnel dans les Etats membres touchés, dans les délais convenus ».

Sur le cas de la gestion de la transition en Guinée, « le Conseil a rappelé que la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernements a instruit les autorités guinéennes de transition de mener un dialogue national inclusif avec l'ensemble des acteurs politiques et de garantir la sécurité et la liberté de tous les participants.

Ceci tient compte tenu du refus des coalitions de [l'Alliance nationale pour le changement démocratique (ANAD), du Front national pour la défense de la constitution (FNDC) et du Rassemblement du peuple de Guinée (RPG Arc-en-Ciel) de participer au dialogue inclusif inter-guinéen organisé par les autorités de ce pays en novembre 2022 ».

Enfin, le Conseil a invité les Gouvernements dans les pays en transition « à s'engager à respecter le chronogramme de transition convenu, d'accélérer la mise en place et le lancement du mécanisme de suivi et d'évaluation de la transition dans les meilleurs délais, d'intensifier les efforts visant à l'organisation d'un dialogue national inclusif avec les acteurs politiques et les parties prenantes, en vue d'une transition sans heurts dans le respect du chronogramme convenu ».

Gnew.org

EXAMENS/FORECARIAH

Le Directeur préfectoral de l'éducation et le chargé de la planification suspendus par le ministre Hawing !

Le ministre de l'Enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation, Guillaume Hawing, a suspendu deux hauts cadres de son département

Le directeur préfectoral de l'éducation de Forécariah, Friki Keïta, et le chargé de la planification, Yamoussa Kaba, ont-ils fait les frais des derniers examens nationaux ?

Tout porte à le croire, même si le ministère n'a pas donné plus de précisions au sujet de ces décisions (voir ci-dessous).

Selon les informations affichées sur le compte Facebook du DPE de la localité, « Forécariah a été

« classée 1^{ère} en République de Guinée dans l'examen d'entrée en 7^{ème} année session 2023. Au BEPC session Forécariah se classe 1^{er} dans la région de Kindia, avec près de 53% d'admis, alors que moyenne régionale est de 35,25% (et que) la moyenne nationale de 34,04% ».

Suspension DPE

Suspension Chargé de planification

Alpha Amadou Diallo



ADMINISTRATION PUBLIQUE

Après le rapport de l'IGE, le vérificateur général apporte ses précisions...

Le vérificateur général, Joseph Togna Doré, a apporté ce mercredi 5 Juillet 2023 quelques précisions concernant le contenu du rapport de l'Inspection Générale d'État (IGE), publié il y a quelques jours.

De nombreuses informations avaient circulé au sujet de « faux diplômes » que certains cadres nommés par la junte militaire au pouvoir.

S'adressant aux journalistes, le vérificateur général a balayé toute idée de faux et usage de faux de la part des choix opérés sous le Comité national du redressement pour le développement (CNRD).

« Il y a eu un travail de fond qui a été fait par l'IGE. Ce travail a fait l'objet d'un rapport qui a été remis au ministre de la Fonction publique. Dans ce rapport, il y a la liste de toutes les personnes concernées et cela n'a rien à voir avec les cadres actuels. Mais les gens veulent tellement savoir ce qui s'est passé sous le CNRD. Ils veulent savoir est-ce que ce ne sont pas les faux diplômes qu'on a utilisés pour être recrutés ? C'est un vieux rapport, moi-même j'ai trouvé une bonne partie de ce rapport sur place, on a fait que renforcer l'équipe. L'équipe a été à l'intérieur du pays, dans les universités et à la Fonction publique. Ce ne sont pas les hauts cadres qui viennent d'être recrutés qui sont concernés par le rapport », a affirmé Doré au cours d'une conférence de presse organisée à Conakry.

« Les réactions ont eu lieu surtout par rapport à la période couverte par l'audit. Et c'est à cette question que j'aimerais répondre. Le travail a été effectué en 2022, mais avec une large ouverture qui est partie de 2021 jusqu'en 2019 et parfois plus. A la décharge de l'IGE, je voudrais dire que les gens n'ont pas fourni assez d'efforts. Ceux qui ont réagi n'ont pas fait l'effort de lire le rapport. S'ils avaient pris du temps, pour aller à l'intérieur du rapport et de lire, ils auraient constaté que c'est toutes les entités pour lesquelles nous avons fait des recommandations, la période est clairement



définie », a-t-il ajouté.

« Les permutations DG-DGA ne sont pas dans le rapport de l'IGE, donc ça ne concerne pas l'IGE, elle n'a absolument rien à voir avec ça. C'est une décision prise par l'autorité, ce n'est que l'autorité qui peut donner des explications par rapport à cela », a précisé le vérificateur général.

« le chef de l'Etat dès novembre 2022 a instruit l'IGE et l'IGF d'auditer tous les contrats signés en son temps (...) et de lui dire comment ces contrats ont été exécutés. Au début, après on avait pensé qu'il s'agissait de 1200 contrats. Mais lorsque nous sommes allés sur le terrain, nous

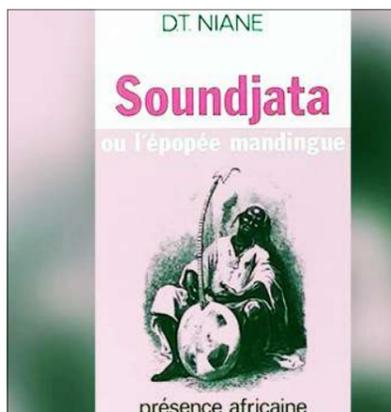
nous sommes aperçus qu'on était à plus de 3000 contrats signés à auditer. Nous sommes 27 comme effectif, 27 inspecteurs généraux d'Etat dans notre structure. C'est un travail colossal. Mais j'ai la fierté de vous dire que cette mission est presque finie. Le chef a commencé à recevoir les rapports et le moment venu, dans le prochain rapport sur l'état de la gouvernance, vous allez recevoir le contenu de la gestion sur la période 2022 », a révélé Doré.

Selon, les gens ont « sorti le rapport de son contexte » mais cela n'aurait pas écorné l'image de l'IGE.

Alpha Amadou Diallo

GUINÉE

Djibril Tamsir Niane, des archives pour l'histoire ouest-africaine



Troisième et dernier volet de notre série sur Djibril Tamsir Niane, historien guinéen qui fut l'un des plus grands spécialistes du Moyen-Âge ouest-africain. Une journée d'étude lui a été consacrée récemment au laboratoire LAM (Les Afriques dans le Monde) à Bordeaux, alors que ses archives font l'objet

CRIEF

L'ex-députée Zenab Camara aussi autorisée à sortir du pays, Kim déjà parti

Après l'ancien 1er questeur de l'assemblée nationale, Michel Kamano, la chambre du jugement de la Cour de répression des infractions économiques et financières (Crief) a autorisé aussi l'ancienne 2ème questeuse, Zenab Camara, à sortir du territoire pour des raisons d'ordre familial.



C'est ce jeudi 06 juillet 2023 que la décision est tombée par devant la cour présidée par Francis Kova Zoumanigui.

Selon la décision de la Cour, cette autorisation de sortie de Zenab Camara de la Guinée pour rejoindre ses filles à l'étranger, c'est pour une durée d'un mois, à compter de ce jeudi.

Quant au patron des tours siamoises de Kakimbo, Cheng Jiin-Suey alias Kim, qui a quitté le territoire sans autorisation de la justice, la cour dit avoir constaté son défaut de comparution ainsi que son absence du pays sans y avoir été autorisé.

C'est après ces décisions de la Cour, que l'affaire a été renvoyée au 05 octobre prochain pour la reprise des débats.

À rappeler qu'ils sont 4 personnes à être poursuivies par le procureur spécial près la CRIEF, Aly Touré, pour détournement présumé d'un montant de 15 milliards de francs guinéens destinés à la construction du nouveau siège de l'Assemblée nationale sis à Koloma. Ce sont : l'ex président de l'assemblée nationale, Amadou Damaro Camara hospitalisé depuis plusieurs mois à l'hôpital sino-guinéen dont la demande de mise en liberté provisoire a été rejetée par la cour, Michel Kamano, Zenab Camara et Cheng Jiin-Suey.

TRANSITIONS/AFRIQUE DE L'OUEST

SIGUIRI

Le Conseil de médiation et de sécurité au niveau ministériel insiste sur le respect du chronogramme de transition en Guinée

(Extraits rapport final)

La Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) suit de très près la situation des transitions en Guinée, au Burkina Faso et au Mali. Lindependant.org, vous propose les bonnes feuilles (extraits) du rapport final concernant la Guinée du Conseil de médiation et de sécurité au niveau ministériel (CMSNM) de l'institution sous-régionale...

Le CMSNM s'est penché

sur le cas des pays membres mais évoquant la transition guinéenne, il a insisté sur le respect du chronogramme de transition conclu de commun accord entre la junte militaire en Guinée et la CEDEAO.

Pour rappel, le régime militaire guinéen a accepté de valider un chronogramme de 2 ans à partir du mois de janvier 2023, même si la CEDEAO a communiqué sur le mois de décembre 2022, concernant le début effectif

de la période de transition.

Ledit rapport est de 35 pages mais nous vous proposons les 4 pages essentielles concernant la République de Guinée...

Voir ci-dessous les extraits compilés du dernier rapport final du CMSNM...

**A EXTRAITS CEDEAO
CONSEIL MEDIATION
SECURITE AU NIVEAU
MINISTERIEL**

Amadou Tidiane Diallo

Une fillette violée et tuée...



Une fillette d'une dizaine d'années a été retrouvée morte dans une habitation inachevée à Sigui. Selon les premières informations transmises à lindependant.org, la victime aurait été également violée par son (ou ses) bourreau(x).

Selon une de nos sources, la fillette violée aurait été retrouvée à Nafadji, dans la sous-préfecture située à une

soixantaine de kilomètres du centre-ville.

Un autre corps de fillette (O. M.) d'environ 9 ans a été retrouvée noyée dans le fleuve, portant les découvertes macabres à deux.

Selon une autre source, les autorités ont ouvert des enquêtes pour déterminer les circonstances exactes de ces deux décès.

Amadou Tidiane Diallo

MINISTERE DE LA CULTURE

Le colonel Doumbouya nomme des cadres...

Le colonel Mamadi Doumbouya, chef de la junte militaire au pouvoir en Guinée a procédé le vendredi 7 juin 2023 à la nomination de plusieurs cadres au ministère de la Culture.

Ci-dessous la liste :



1 - Conseiller juridique : Moussa Fofana, précédemment Directeur des Affaires juridiques et contentieuses au Bureau

Guinéen du Droit d'Auteur (BGDA), en remplacement de M. Fodé Mamoudou Camara, appelé à d'autres fonctions

2- Conseiller chargé des questions de culture et de l'artisanat : M. Ansoumane Djésira Condé, matricule : 18720W, précédemment conseiller chargé des questions de culture du ministre de la Culture, du tourisme et de l'artisanat

3- Inspecteur général adjoint : M. Mahmoudou Thiam, matricule : 195878F, précédemment conseiller chargé des questions d'exploitation à l'office national du tourisme (ONT)

4- Directrice générale adjointe du Centre Culturel Franco-Guinéen (CCFG) : Mme Hadja Diariou Bah, artiste-animatrice culturelle, précédemment Directrice générale adjointe par intérim du CCFG

Amadou Tidiane Diallo

ANAD

L'art de changer de monture au milieu du gué (Billet)

Alors que l'Alliance nationale pour l'alternance démocratique (Anad) s'apprête à mettre les bouchées doubles pour la reprise de ses manifestations de rue, dès que le dernier convoi des pèlerins aura regagné Conakry, c'est le moment qu'auraient choisi certains membres de cet attelage, considéré comme le fer de lance de l'opposition contre la junte guinéenne, pour tenter de quitter le navire. Ce changement de monture au milieu du gué, serait davantage motivé par des raisons pécuniaires, que pour des incompatibilités d'humeur avec le président de l'Anad, dit-on.

En attendant que ces départs annoncés se concrétisent, les conjectures vont bon train dans le landerneau. Les impétrants seraient aguichés par des promesses racoleuses des autorités de la transition. Des numéraires ainsi que des strapontins feraient

partie de ces gratifications, dont pourraient bénéficier ceux qui rejoindraient le vaisseau de la transition.

Face à de telles promesses mirobolantes, certains membres de l'Anad seraient donc prêts à virer de cuti par la magie de la politique du ventre, jurent leurs détracteurs. Ne dit-on pas que les convictions ne résistent guère à l'attrait du pouvoir.

Ahmadou Kourouma n'avait pas tort d'affirmer qu'on suit l'éléphant dans la brousse pour ne pas être mouillé par la rosée. Comme quoi, on peut aussi changer d'éléphant au gré de ses intérêts voire de ses humeurs. Quand on sait que des personnages politiques fluctuants, notre landerneau politique en compte à foison.

Cellou n'en serait d'ailleurs pas à son premier dépit amoureux. La trahison politique, il sait ce qu'en vaut l'aune.

Guinéeew.org

SOULEYMANE KEÏTA DU RPG ARC-EN-CIEL

« Une transition ne peut pas faire de croissance, ni de performance économique »



Lors de son assemblée générale hebdomadaire tenue ce samedi 8 juillet 2023, le RPG Arc-en-ciel, l'ancien parti au pouvoir, a vivement réagi au récent rapport de la Banque Mondiale sur les performances économiques de la Guinée. Les responsables du parti d'Alpha Condé ont largement commenté ce rapport.

C'est Souleymane Douno Keita, ancien député et membre du bureau politique national du RPG Arc-en-ciel, qui a exprimé la position du parti ayant dirigé la Guinée de 2010 au 5 septembre 2021.

Selon lui, les résultats économiques salués par les autorités de la transition sont en réalité attribuables au régime Alpha Condé.

« La semaine dernière, nous avons été heureux d'apprendre, par le biais des médias et notamment d'un communiqué de la Banque Mondiale, la publication de son rapport qui met en avant l'évolution économique de la Guinée. En d'autres termes, la Guinée a quitté la catégorie des pays à revenu faible pour rejoindre celle des pays à revenu intermédiaire, dans le bas de cette catégorie. Il s'agit d'une avancée majeure dont chaque Guinéen devrait être fier. En tant que parti politique, il nous incombe d'expliquer ce que nous avons réalisé », a-t-il déclaré.

Il estime qu'il est important de

communiquer ces informations non seulement à la population en général, mais aussi aux militants et sympathisants du RPG Arc-en-ciel.

« Nous ne cesserons jamais de rappeler qu'en 2010, la situation économique de la Guinée était catastrophique. Cela a conduit le Président Alpha Condé et le gouvernement à prendre des mesures difficiles afin de renouer les relations avec les institutions internationales. Il convient de rappeler que nous faisons partie des pays très endettés et extrêmement pauvres. Malgré les manifestations politiques, la Guinée a bénéficié de l'initiative PPT (Pays Pauvres Très Endettés). Grâce à la vision du Président Alpha Condé, le salaire des fonctionnaires a considérablement augmenté en 2016, sans compter les autres avantages. Si la Guinée a changé de statut, c'est le résultat des efforts déployés par le gouvernement d'Alpha Condé », a-t-il affirmé.

Selon Souleymane Keita, de tels processus ne se réalisent pas en une seule année.

« En 2010, notre Produit Intérieur Brut (PIB) s'élevait à 6 milliards de dollars. Vers les années 2020 et 2021, nous avons atteint les 14 milliards de dollars de PIB. Chaque jour, les succès du Président Alpha Condé sont manifestes. Une transition ne peut pas engendrer une croissance économique, ni des performances économiques », a-t-il souligné.

Avant de conclure, il a précisé que les contextes de transition ne permettent pas une perspective économique stable dans un pays.

Algassimou L Diallo

TRANSPORT MARITIME

La Direction générale des douanes et Webb Fontaine signent une convention sur le tracking de marchandises

Réduire de façon significative la fraude sur les transits figure parmi les priorités de la direction générale des douanes guinéennes. C'est cet ordre d'idée qu'elle vient d'être dotée de solutions avancées de tracking de marchandises en transit par la société Webb Fontaine. La signature de la convention de partenariat entre les deux entités a eu lieu ce vendredi 7 juillet 2023, dans les locaux du Ministère du Budget.

Selon Général Moussa Camara, Directeur général des douanes, ce projet a pour objectif de dissuader l'introduction illégale en République de Guinée de marchandises déclarées en transit en s'assurant que les camions atteignent effectivement la frontière de sortie. Cette mesure protégera ainsi l'économie contre les marchandises introduites en contrebande dans le pays sans paiement des droits et taxes à l'importation.

« Nous sommes réunis pour mettre en place un système de suivi électronique des marchandises en transit. Le transit est un vecteur au niveau de la douane qui regorge de beaucoup de fraudes. C'est un courant de fraudes, pas seulement pour les pays en voie de développement mais même dans les pays développés. Donc avec les avancées technologiques du moment, on arrive à faire un suivi électronique des marchandises en transit. Que se soient des camions chargés de marchandises ou bien des voitures 4x4 qui sont en transit aussi pour les pays limitrophes. Donc en partenariat avec le Groupe Webb Fontaine qui est déjà présent en Guinée à travers le guichet unique, nous venons signer une convention avec bien entendu l'accord et la bénédiction de nos autorités pour mettre en place ce système qu'on a vu dans d'autres pays. Avec la mise en place de cet outil, nous sommes convaincus que nous allons réduire de façon significative la fraude sur les transits », dira-t-il.

A en croire Fred



Tranchart du Groupe Webb Fontaine, « la solution comprend des balises de suivi GPS/GSM équipées de câbles de verrouillage intelligents, indiquant avec précision et en temps réel la position et la vitesse des camions de marchandises en transit. Parallèlement, une plateforme de géolocalisation intégrée et le système Smart Transit assureront le suivi et la gestion efficaces des données de suivi. La Direction Générale des Douanes disposera d'une salle de contrôle entièrement équipée, permettant aux douaniers guinéens de suivre les mouvements des camions 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et de réagir aux alertes reçues des balises, telles que les sorties des voies approuvées, les escales dans des zones non désignées ou les ouvertures de câbles de balises en dehors des sites de départ et de destination sous contrôle douanier. »

Pour Mamoudou Diané, Directeur général du guichet unique et Webb Fontaine Guinée, Webb Fontaine Groupe a une technologie de pointe avec l'intelligence

artificielle. « Donc cette solution de dernière génération va substantiellement réduire toutes les distractions qu'il y a autour des marchandises en transit. Aussi faire en sorte que nous améliorons comme nous l'avons fait avec le guichet unique, la facilitation et la simplification du commerce extérieur. Sécuriser et mobiliser les recettes de l'Etat... »

La mise en place de ces composants de pointe traduit l'engagement de Webb Fontaine à révolutionner la facilitation du commerce au profit des douanes du pays. La solution intègre en toute transparence le suivi GPS des camions de marchandises et le marquage RFID des véhicules en transit. Ces technologies de pointe répondent aux exigences de SydoniaWorld et sont compatibles avec le projet SIGMAT (Système Interconnecté de Gestion des Marchandises en Transit), illustrant ainsi l'approche ambitieuse des douanes guinéennes en matière de gestion du transit.

(Source : Mediaguinée)

SOMMET CEDEAO

Vers la création d'une force anti-putsch ?

Les transitions en cours au Mali, au Burkina et en Guinée avancent-elles suffisamment vite vers le retour à l'ordre constitutionnel ? La Guinée-Bissau accueille ce dimanche 9 juillet un sommet de la Cédéao qui sera largement consacré à ces trois pays, dont les dirigeants sont issus de coups d'État militaires et qui ont tous promis d'organiser des élections devant mettre un terme aux régimes actuels de transition.



La cérémonie d'ouverture s'est déroulée, à Bissau, en présence d'une dizaine de chefs d'État, pour cette 63e session de la conférence des chefs d'État de la Cédéao. Le président sortant de l'organisation, Umaro Sissoco Embaló, qui n'est pas candidat à sa réélection, a pris la parole pour appeler à plus de solidarité dans l'espace de la Cédéao mais aussi à plus d'unité au sein de ce même espace.

Le nom du président nigérian, **Bola Tinubu**, est cité pour prendre la tête de la conférence des chefs d'État (Ndlr : finalement désigné) et de gouvernement de la communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Cédéao. Il est arrivé ici à Bissau avec une très forte délégation, rapporte notre envoyé spécial, **Serge Daniel**.

Ses pairs et lui vont étudier plusieurs dossiers, par exemple les inquiétudes de plusieurs pays de la sous-région après l'annonce du retrait du Mali de la Minusma. « Il y a un risque d'aggravation de l'insécurité dans le Sahel et nous devons prendre des mesures », peut-on lire dans un document de la 63ème session de l'institution sous-régionale. Des ONG insistent, de leur côté, sur le sort de nombreux civils déplacés et réfugiés.

Autre sujet qui sera débattu ce dimanche ici : la

situation des juntes au pouvoir au Mali, en Guinée et au Burkina Faso. Ce sont des cailloux dans la chaussure de l'institution sous-régionale, explique un diplomate. Le Mali, la Guinée et le Burkina Faso, ont été suspendus des organes décisionnels de la Cédéao, après les prises de pouvoir par des militaires respectivement en 2020, 2021 et 2022. Ils ont demandé, en vain, le 10 février la levée de leur suspension de la Cédéao et de l'Union africaine (UA). Le Mali et la Guinée avaient en outre été soumis à d'autres sanctions, en partie levées l'an dernier à Accra.

Dans ces trois pays, des chronogrammes pour l'organisation de scrutins ont déjà été fixés par la Cédéao et par les autorités de transition. Les chefs d'Etat ouest-africains devront donc juger des avancées réelles vers l'organisation de ces élections. Au Mali, même si le scrutin référendaire s'est tenu, la Cédéao attend impatiemment la suite. La transition guinéenne tâtonne, constate avec amertume un délégué à la rencontre. Au Burkina Faso, l'insécurité gagne du terrain malgré les efforts consentis, commente un autre interlocuteur.

Création éventuelle d'une force d'inter-

vention

RFI a pu se procurer le document de travail de ce sommet de la Cédéao et, face au terrorisme et aux changements anticonstitutionnels, la conférence des chefs d'État doit réfléchir à la mise en place d'une force militaire.

Le dossier avance. Les experts ont travaillé pour lutter contre le terrorisme dans la sous-région et les coups d'État anticonstitutionnels. On va en principe vers la mise sur pied d'une force d'intervention. L'objectif est d'atteindre 5 000 hommes mais dans l'immédiat, parce que pour les experts et pour les pays membres de la Cédéao, il faut aller vite, on veut compter sur une brigade de 1 650 hommes – un peu moins de 2 000 hommes dans l'immédiat – pour aller sur le terrain combattre le terrorisme et, en cas de nécessité, intervenir contre les coups d'État anticonstitutionnels.

(Source : RFI)
NB : Le titre est de l'indépendant.org

ETATS-UNIS

De la cocaïne découverte à la Maison Blanche

Une poudre blanche découverte à la Maison Blanche s'est avérée être de la cocaïne, a confirmé mercredi après analyse le Secret Service, chargé de la sécurité des hautes personnalités de l'Etat américain.



La substance, trouvée dimanche dans la fameuse aile ouest du bâtiment, avait initialement été considérée comme potentiellement dangereuse, provoquant une brève évacuation.

Mais selon une analyse préliminaire réalisée par les pompiers de Washington, cette poudre semblait être de la cocaïne.

Anthony Guglielmi, un porte-parole du Secret Service, a déclaré mercredi que cela était « confirmé ». « Notre enquête est en cours », a-t-il ajouté.

La découverte de cette poudre avait entraîné des spéculations au sein des médias américains sur la personne ayant laissé cette drogue dans la Maison Blanche.

Le président Joe Biden et sa famille n'étaient pas présents à la Maison Blanche de tout le

week-end. Selon plusieurs médias américains, la cocaïne a été trouvée au rez-de-chaussée dans l'aile ouest de la Maison Blanche, qui comprend notamment le Bureau ovale. Elle aurait été trouvée dans une zone où les touristes prenant part à une visite guidée du bâtiment doivent laisser leur téléphone pour des raisons de sécurité.

Le sénateur républicain Tom Cotton a appelé mercredi le Secret Service à rendre public le lieu exact où la poudre a été trouvée.

« Le peuple américain mérite de savoir si des drogues illégales ont été découvertes dans une zone où des informations confidentielles sont partagées », a-t-il écrit dans une lettre adressée à la directrice du Secret Service.

(Source AFP)

GUINÉE

Jeanne Martin Cissé, première femme présidente du Conseil de sécurité de l'ONU



En 1972, pour la toute première fois dans l'histoire, une femme préside le Conseil de sécurité des Nations unies. Elle s'appelle Jeanne Martin Cissé et elle est Guinéenne. Après s'être battue pour l'indépendance de son pays, elle joue pendant près de trois décennies un rôle politique de premier plan. Matthias Raynal raconte l'histoire de cette icône guinéenne devenue source d'inspiration majeure pour les féministes de son pays.

GUINÉE

Magistrats et avocats équipés sur le droit d'auteur

Cinquante professionnels du droit, dont quarante avocats et dix magistrats, ont récemment été dotés de connaissances sur le droit d'auteur en République de Guinée. Au cours d'un atelier de renforcement des capacités de deux jours, les participants et leurs formateurs ont abordé divers sujets liés au droit d'auteur, notamment ses principes généraux, sa propriété, son contenu, sa gestion, son exploitation et ses atteintes.



Prenant la parole au nom des participants, Mamadou Hady Diallo, Substitut du Procureur près le Tribunal de Première Instance de Dixinn, s'est dit satisfait de la formation.

« Je dois avouer que cette formation nous est très bénéfique car nous avons constaté de nombreuses infractions dans ce domaine, mais ces lois n'étaient pas largement connues. Cette formation nous a permis d'assimiler les textes légaux, car il existe une loi spéciale protégeant le droit d'auteur des artistes en général, en plus du code pénal guinéen. En tant que procureurs et juges, nous appliquons le code pénal et le code de procédure pénale. Notre contribution est de faire respecter la loi spéciale, car elle protège les droits des auteurs.

« Nous assistons constamment à des actes de piratage, notamment à la reproduction et à la vente non autorisées de musiques d'artistes sur CD par certains individus ou sur des plateformes de réseaux sociaux. Tout cela constitue une violation de leurs droits. Lorsque le Bureau guinéen du droit d'auteur constate de telles infractions, il est nécessaire de les porter à la connaissance des tribunaux compétents. Il y aura désormais des magistrats compétents pour faire appliquer la loi et protéger le droit d'auteur, tant en théorie qu'en pratique. Cela garantira que justice soit rendue à ceux qui tenteraient de violer la loi, » a-t-il déclaré.

De son côté, Alhassane

Naby Camara, directeur du Centre de formation judiciaire, a exprimé sa gratitude au Bureau guinéen du droit d'auteur (BGDA) pour cette initiative. Il a également exhorté les autres départements à emboîter le pas et à permettre aux magistrats de se familiariser avec les lois spéciales relatives à leurs domaines respectifs.

« Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, les magistrats ne créent pas les lois. Les lois sont faites ailleurs, et nous les appliquons simplement. Cela signifie qu'il y a des lois dont nous ne sommes même pas conscients. Par conséquent, si vous ne nous aidez pas à les comprendre, nous ne pourrions pas les appliquer correctement ou pas du tout », a-t-il expliqué.

« Je crois que cet atelier de formation aura un impact positif sur les auteurs guinéens. Auparavant, nous avons constaté qu'il n'y avait pas de réglementation nous permettant de percevoir des redevances à tous les niveaux et que les artistes ne pouvaient pas vivre de leur travail. Cependant, avec la mise en œuvre et vulgarisation de la loi L0028 portant protection de la propriété littéraire et artistique en République de Guinée, les artistes pourront désormais bénéficier de leurs créations. Toutes les sources de revenus seront activées, notamment avec le soutien des magistrats et

des praticiens du droit. La loi est là, et personne n'est au-dessus. Toute tentative de piratage ou de contrefaçon sera punie par la loi. Ceux qui osent en subiront les conséquences », a-t-il prévenu.

La cérémonie de clôture de l'atelier a été présidée par Souleymane Sylla, le Directeur National de la Culture et du Patrimoine Historique. Au nom du ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat, Alpha Soumah « Bill de Sam », il a exprimé sa gratitude au ministre de la Justice et aux participants.

« Le thème de cet atelier est la vulgarisation des textes légaux et réglementaires, notamment la loi L0028 qui a été validée et promulguée il y a deux ans. Cependant, c'est grâce à l'arrivée des autorités de transition que nous avons réussi à nous familiariser avec son contenu. Une telle compréhension ne peut être atteinte sans le soutien du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme. En substance, l'organisation de cet atelier de formation s'aligne sur la vision du Ministère de la Culture.

« En tant que directeur national de la culture, je crois que la direction générale du BGDA continuera à décentraliser ce processus jusqu'au niveau de la sous-préfecture, afin que tous ceux qui sont impliqués dans la mise en œuvre de cette loi soient informés. Sans information adéquate, il sera difficile. Par conséquent, au nom du ministre, je vous félicite et vous encourage dans vos juridictions et zones géographiques respectives à nous aider à vulgariser et à faire appliquer cette loi », a-t-il demandé.

Algassimou L. Diallo

SOMMET CEDEAO

Bola Tinubu veut se montrer ferme face aux putschistes...

Le nouveau président de la Conférence des chefs d'États de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Nigérian Bola Tinubu, a tenu un discours ferme contre tout changement (de régime) anticonstitutionnel dans la zone. Une véritable mise en garde contre les putschistes.



Le leader nigérian, qui participait au 63ème sommet de l'institution sous-régionale, a promis dans son discours de « tout faire » pour empêcher toute prise de pouvoir par la force.

« Nous devons être fermes en matière de démocratie. La démocratie est la meilleure forme de gouvernance. Nous sommes ici parce que nous avons fait beaucoup de sacrifices pour la démocratie. (...) Nous devons être l'exemple pour le reste des autres pays de l'Afrique. Sans la démocratie, il n'y a pas de liberté, il n'y a pas d'État de droit », a dit le président nigérian.

« Nous ne permettrons jamais que les coups (d'État) se succèdent en Afrique de l'Ouest. Nous allons prendre cette question au sérieux avec l'Union Africaine et envoyer des messages à l'Union européenne et aux Américains. C'est un défi oui, mais la démocratie est la meilleure de gouvernance. Personne parmi nous ici n'est arrivé là où il est sans avoir fait la campagne à travers les principes de la démocratie, mais pas pour prendre les armes », a poursuivi Bola, sous les applaudissements.

« Nous n'avons pas investi dans nos armées, leurs uniformes, leur formation, leurs équipements pour qu'ils se braquent contre les populations

et violer les principes républicains. Nous avons investi sur eux pour défendre la souveraineté de nos pays. Ils ne doivent pas aspirer à gouverner nos États. Nous devons réagir, nous ne pouvons pas rester comme des chiens sans crocs à la CEDEAO. Nous devons mordre où il le faut. Avec la confiance placée en moi, je m'engage Excellences, distingués mesdames et messieurs, à faire tout ce qui est à mon pouvoir pour atteindre cet objectif (...) (Par ailleurs) nous allons travailler main dans la main pour notre intégration

inclusive en Afrique de l'Ouest », a-t-il déclaré.

Au moins 3 pays dont la Guinée, le Mali, le Burkina Faso et la Guinée Bissau ont connu des coups d'Etat ou des tentatives de renversement du régime ces 3 dernières années.

Bola, un milliardaire récemment élu à la tête de son pays, a également évoqué l'insécurité et le djihadisme dans son discours, espérant « la sécurité dans la sous-région, une croissance économique qui s'appuie sur le secteur privé ».

Le Nigeria fait face depuis quelques années à des attaques terroristes perpétrées par le groupe Boko Haram et ses alliés.

« Face au terrorisme et aux changements anticonstitutionnels, la conférence des chefs d'État travaille sur la mise en place d'une force militaire. On parle de la mise sur pied d'une force d'intervention. L'organisation ambitionne de mobiliser 5 000 hommes pour l'opérationnalisation de cette force. Sauf que dans un premier temps, elle ne peut que compter sur une brigade de 1 650 hommes. L'objectif, dit-on, est de combattre le terrorisme, et intervenir en cas de coups d'État », a précisé le journaliste de RFI, Serge Daniel.

Alpha Amadou Diallo...

Santé... Santé... Santé...

Cannabis, chanvre et CBD, connaissez-vous la différence



Aussi des terpènes comme le β -myrcène aux effets anti-inflammatoires ou encore des polyphénols (famille de molécules complexes que les plantes produisent naturellement pour se défendre contre diverses agressions), connus pour lutter contre le vieillissement cellulaire et les maladies cardiovasculaires (AVC, infarctus).

Un autre principe actif très efficace contre les douleurs serait le cannabichromène (CBC), également anti-inflammatoire.

Quels sont les effets positifs du cannabis médicinal ?

Plusieurs études scientifiques de grande envergure attestent l'efficacité du cannabis thérapeutique contre les douleurs. Une méta-analyse réalisée en 2018 a ainsi observé une réduction de la douleur de 50 %, avec le cannabis et une diminution de 21 % avec les dérivés du cannabis.

Bon à savoir : le cannabis médical ou thérapeutique, désigne en fait différents médicaments contenant des cannabinoïdes, c'est-à-dire des molécules dérivées du cannabis, il ne peut être prescrit que par un médecin ayant suivi une formation spécifique, organisée par l'Agence nationale de sécurité du médicament.

L'usage du cannabis thérapeutique est-il autorisé ?

En France, le recours au cannabis médical reste très limité : depuis mars 2021, il est entré dans une phase d'expérimentation, celle-ci a pour objectif d'évaluer l'intérêt thérapeutique de la plante, mais aussi de récolter des données sur sa sécurité d'utilisation.

Actuellement, il est destiné à 5 usages uniquement :

Les douleurs neuropathiques ayant résisté aux autres traitements.

Certaines formes d'épilepsie résistantes

Certains symptômes rebelles en oncologie liés au cancer ou à ses traitements

Des soins palliatifs spécifiques

La spasticité (contraction musculaire) inhérente à certaines maladies neurologiques comme la sclérose en plaques notamment

Le CBD est souvent utilisé pour contrer les effets indésirables de médicaments ou de traitements médicaux, tels que les nausées et les vomissements. Il peut accompagner des traitements lourds dans ce cadre, à l'image de la chimiothérapie.

Par ailleurs, on étudie son usage dans le cas de la prévention et du traitement des maladies cardiovasculaires.

Quelle est la différence entre l'huile de chanvre et de CBD ?

L'huile de chanvre et l'huile de CBD sont bien différentes, du fait de leur origine et de leurs propriétés. Leur principale différence est liée au processus de fabrication.

Ces deux huiles proviennent du cannabis, mais ne sont pas issues des mêmes parties de la plante.

L'huile de chanvre est une huile végétale obtenue à partir des graines de la plante de cannabis, appelées chènevis, qui sont pressées à froid.

L'huile de chanvre est idéale pour réparer la peau, cela grâce à ses propriétés hydratantes, ce qui fait de cet extrait un produit précieux contre le dessèchement de la peau.

Pour sa part, l'huile de CBD est obtenue par extraction. Ce procédé permet de séparer les principes actifs (comme le cannabidiol) de la matière végétale. L'huile de CBD est tirée principalement de la fleur de la plante de cannabis. Le CBD peut être utilisé pour traiter naturellement le stress et l'anxiété, grâce au cannabidiol qui possède aussi des effets anti-inflammatoires, analgésiques, antioxydants, antiémétiques (agit contre les vomissements et les nausées) et anxiolytiques.

Bon à savoir : Le chanvre et le CBD sont en vente libre et ils n'ont rien à voir avec la consommation du cannabis ou marijuana sous la forme d'une drogue douce.

Topsante.com

MIGRAINE OPHTALMIQUE

Caractéristiques, causes et traitement

Des taches scintillantes qui envahissent le champ de vision, des objets qui se retrouvent la tête en bas... Les symptômes d'une migraine ophtalmique sont souvent impressionnants ! Rassurez-vous, ils sont transitoires et sans conséquences. Au fur et à mesure que les vaisseaux sanguins se relaxent, les symptômes disparaissent et la vision revient.

Qu'est-ce qu'une migraine ophtalmique ?

La migraine correspond à un épisode de violents maux de tête. Lorsque les céphalées sont précédées de troubles visuels, appelés «aura», il s'agit de migraine ophtalmique ou migraine avec aura. Souvent, la douleur est pulsatile et localisée sur une seule moitié du crâne. Les symptômes de la migraine ophtalmique peuvent être très impressionnants, notamment les signes accompagnant les céphalées : vision floue, points lumineux, contour trouble, apparition de formes, champ visuel réduit, etc.

Quels sont les symptômes d'une migraine ophtalmique ?

Tout commence par des **troubles visuels** (ou troubles ophtalmiques) mais **sans aucun mal de tête** : taches scintillantes dans le champ de vision, perte de vision partielle voire aveuglement temporaire. Ces troubles visuels sont le plus souvent appelée «aura» et font partie des symptômes caractéristiques de la migraine ophtalmique. Comme l'explique le site de l'Inserm, les troubles visuels sont les plus fréquents (90% des cas). L'aura peut durer de 5 mn à 1 heure. Puis **le mal de tête arrive**. Les céphalées (maux de tête) peuvent être très violente chez le patient, c'est ce qu'on appelle la crise

migraineuse. La douleur est exacerbée à la lumière, rendant le patient photosensible ainsi qu'à l'exposition aux bruits. Parfois, ces symptômes s'accompagnent de nausées, voire de vomissements. Les migraines ophtalmiques force la personne à interrompre toutes ces activités tellement les symptômes sont invalidants.

La **migraine ophtalmique** est plus fréquente chez certaines personnes que d'autres. C'est par exemple le cas :

- des femmes ;
- des personnes âgées de moins de 40 ans ;
- des personnes ayant des antécédents de migraine (personnels ou familiaux) ;
- des personnes atteintes d'une maladie telle que le lupus, l'athérosclérose, l'épilepsie ou encore l'artérite temporale.

Quelle est la cause des migraines ophtalmiques ?

La migraine ophtalmique est causée par une réduction du flux sanguin vers l'œil due aux rétrécissement des vaisseaux sanguins. C'est pourquoi les symptômes disparaissent dès que la circulation sanguine revient à la normale.

Ce rétrécissement des vaisseaux sanguins peut être la conséquence de plusieurs facteurs.

(A suivre)

Topsanté.com

MEISSA BABOU, ECONOMISTE

« Le Sénégal de Macky Sall est endetté jusqu'au cou »

La décision de Macky Sall de ne pas se représenter à la présidentielle au Sénégal est largement commentée, y compris dans les milieux économiques. Quel bilan tirer de l'action de celui qui dirige le pays depuis 2012 ? Et quelles perspectives pour l'avenir dans le contexte international ? À l'issue du Forum « Invest in Sénégal », avis tranché et critique de Meissa Babou, professeur d'économie à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar.

RFI : Avec l'annonce du retrait de Macky Sall, est-ce qu'une nouvelle période s'ouvre pour l'économie sénégalaise ?

Meissa Babou : Apparemment oui, parce qu'un régime politique, c'est forcément un programme. Entre la SCA (stratégie de croissance accélérée) du président Wade et le PSE (plan Sénégal émergent) du président Macky Sall, on comprend que les options ne sont pas les mêmes. Par conséquent, si demain on a une autre alternance, il faudra s'attendre à un changement de paradigme. De mon point de vue d'économiste, je pense qu'il faut changer beaucoup de choses. Quand on vit dans ce pays, on ne comprend pas comment on peut arriver à des difficultés et une pauvreté absolue, tellement il y a de l'argent, tellement on s'est endetté. Les orientations politiques sont l'apanage de chaque régime, je crois qu'il y aura forcément un changement de cap.

Pour le moment, Macky Sall prône plutôt la stabilité, en tout cas jusqu'à la fin de son mandat.

Je crois que dans les mois qui nous séparent des élections, il n'a plus le temps de faire autre chose. Il a poursuivi les efforts sur le plan des infrastructures que le président Wade avait débutés. Bravo, mais quelque part, le Sénégalais lambda se demande si ça sert réellement l'économie parce qu'il souffre stoïquement. Il y a un chômage massif, des problèmes de survie, même chez nous. Macky Sall a déjà fait ce qu'il pouvait faire. Il y a des bons points, il y a des mauvais points.

Parmi les bons points à mettre à l'actif de Macky Sall et de ses gouvernements, il y a le développement d'infrastructures : un aéroport, des chemins de fer, des autoroutes, des ports, l'amélioration de la

couverture en électricité. Ce sont quand même des progrès ?

Sur le plan des infrastructures, il y a des stades dernière génération, un train rapide, des bus rapides, le développement fulgurant de routes et de ponts. Je dis même souvent qu'il y a des autoroutes à péage à l'infini. Il a eu le courage de terminer l'aéroport qu'Abdoulaye Wade avait démarré. Sur ce plan-là, il y a de très bonnes choses. Mais on manque d'infrastructures dans l'éducation ! Dix années pour sortir une seule université de terre et avec des problèmes. En termes d'infrastructures dans le secteur de la santé, ça a été aussi extrêmement maigre. On pouvait réorienter certains investissements. Et il se pose un problème d'opportunité parce que des autoroutes à péage qui ne peuvent pas avoir plus de 1.000 voitures par jour, c'est un problème. Il y a ceux qui croient que c'est ce Sénégal-là qui est émergent, mais je crois que c'est très loin du vécu quotidien extrêmement difficile des Sénégalais.

Sur la politique sociale, vous ne reconnaissez pas des efforts, pour permettre par exemple davantage d'égalité entre les villes et les campagnes ?

Non, l'équité territoriale n'a pas été respectée. Je crois que l'on s'est beaucoup trop concentré sur Dakar. Sur le plan social, il faut saluer la CMU, la couverture maladie universelle, qui soigne les enfants de 0 à 5 ans. Ça, c'est très bien. Il y a une couverture aussi pour les handicapés. Mais si pour 1 million de handicapés, vous ne délivrez que 70.000 carnets, c'est trop peu. Ce que j'ai



toujours combattu, c'est la bourse familiale. Parce que si vous donnez 25.000 francs CFA pour un trimestre, c'est très maigre. C'est du gaspillage parce que cette masse d'argent de 40 milliards que l'on distribue en miettes, ce n'est pas du social, c'est de la politique. Il y a souvent un manque de rationalité, un manque même de sérieux. Il y a quelques actions sociales à saluer, mais il y a des actions budgétaires, trop politiques.

Le développement de l'agroalimentaire a été entravé par la crise du Covid puis la guerre en Ukraine. Ça a été l'une des grandes difficultés de la fin du mandat de Macky Sall...

Non, ce n'est pas que Macky Sall. C'est depuis l'indépendance que l'on n'a pas fait l'effort d'investir dans ce secteur pour avoir une capacité de production qui permette une transformation agro. On ne va pas importer quand même le coton du Mali ou l'anacarde du Ghana pour le transformer au Sénégal ! L'absence de ce secteur secondaire de transformation des produits de chez nous est peut-être la cause principale du chômage massif. Tout le monde ne peut pas être dans des banques, dans des services ou être fonctionnaire. Fatalement, dans un pays à 70 %

de jeunes, où tous les ans, 200.000 jeunes arrivent sur le marché du travail, si vous n'avez pas cette ouverture industrielle, ça augmente la pauvreté. La grande offensive agricole sous Wade a échoué aussi sur ce plan-là. On a préféré faire des routes, des ponts et des stades.

L'inflation au Sénégal a atteint près de 10 % en 2022. La croissance a été de seulement 4 %, en deçà des premières prévisions. Les prévisions pour les prochains mois et les prochaines années sont meilleures. Êtes-vous globalement optimiste pour l'économie sénégalaise ?

Oui, peut-être à partir de 2024 avec les premières productions de pétrole et de gaz. Mais pour le moment, c'est franchement le statu quo. Il y a un problème dans la conduite de la politique de développement, dans la transformation structurelle de cette économie qui fait que nous sommes encore dans cette petite croissance de 4 %. Notre économie est basée sur l'import avec un Franc CFA extrêmement faible qui nous tue. Nous ne produisons rien pour être exporté et donc on a une balance commerciale extrêmement déficitaire.

Les investisseurs étrangers s'intéressent de plus en plus au Sénégal. Est-ce que vous diriez que l'économie sénégalaise est souveraine ou qu'elle est trop contrôlée par des sociétés étrangères ?

Non, pas souveraine. L'économie sénégalaise est accaparée par des sociétés avec des noms étrangers, même si ce sont des sociétés de droit sénégalais. Quand vous prenez la Sonatel, les banques avec la Société Générale ou la BICIS, ou les assurances, c'est un capital étranger. Ce n'est pas une économie qui est entre les mains de Sénégalais, parce qu'ils n'ont pas les moyens !

On n'a pas de Dangote chez nous. Il n'y a même pas un chef d'entreprise sénégalais qui a un dixième ou un cinquième de Dangote. Nous sommes un pays ouvert où les gens viennent faire leur business. Bravo, ça donne peut-être des impacts sociaux et fiscaux. Mais cette économie nous a complètement échappé.

Le Fonds monétaire international a annoncé un accord avec le Sénégal pour un programme d'aide de 1,8 milliard de dollars sur 36 mois. C'est a priori un ballon d'oxygène pour le Sénégal, même s'il y a des conditions en termes de gestion de la dette et de transition énergétique. Est-ce que ça ne valide pas tout de même les efforts du gouvernement de Macky Sall ?

Je ne crois pas. Si le FMI valide ou félicite, vous êtes mort. Rappelez-vous, il y a quelques mois, il a été demandé à l'État du Sénégal d'abandonner toutes les subventions, de modifier les prix. Qu'est-ce qu'on a fait ? On a augmenté notre carburant de 100 francs le litre et on a augmenté l'électricité des ménages de 16 %. Avec le COVID et la guerre en Ukraine, l'inflation s'est déjà installée. Si en plus, on augmente encore les prix, c'est une catastrophe sociale ! Les Sénégalais sont pauvres et cette pauvreté va crescendo. Le FMI ne gère que son argent, même si le peuple trinque. Le FMI nous endette et nous oblige à tout vendre, à tout céder, à augmenter les prix, à créer finalement une révolution économique et sociale. Tout le monde connaît la recette du FMI. Si ce n'est pas un ajustement économique, ce sera un ajustement monétaire. Donc je ne suis pas d'accord avec ce modèle de financement qui nous tue. Avec cette facilité d'accès à de l'argent mal utilisé, on finit dans le trou. C'est ce que je crains parce que le Sénégal est endetté jusqu'au cou.

PSG

Leonardo fustige Kylian Mbappé et réclame son départ

L'ancien directeur sportif du PSG Leonardo n'a pas mâché ses mots concernant Kylian Mbappé et estime qu'il doit quitter le club rapidement.



Kylian Mbappé fait toujours l'actualité. Le Français est observé, suivi, critiqué, encensé, mais ne laisse personne indifférent. Et quand son avenir semble scellé, il arrive toujours à faire parler de lui.

Ces dernières semaines, son avenir, justement, est au centre des débats. Alors qu'il y a un peu plus d'un an, il avait décidé de prolonger son contrat avec

le PSG jusqu'en 2024, Kylian Mbappé n'a pas l'intention d'activer son année supplémentaire en option. Et s'il insiste pour dire qu'il ne souhaite pas quitter Paris cet été, le Bondynois sous-entend indirectement qu'il partira libre l'été prochain. Une situation inacceptable pour le PSG qui a clairement exprimé son mécontentement.

Ces derniers jours, c'est

le président Nasser Al-Khelaifi qui est monté au créneau pour faire passer un nouveau message à sa star. «*Ma position est très claire. Je ne veux pas me répéter à chaque fois: si Kylian veut rester, on veut qu'il reste. Mais il a besoin de signer un nouveau contrat.*

On ne veut pas laisser partir gratuitement le meilleur joueur du monde.

C'est impossible (...) C'est pour ça qu'il doit se décider la semaine prochaine, ou maximum dans deux semaines. Et s'il ne veut pas signer un nouveau contrat, la porte est ouverte.

C'est comme ça pour lui et pour tous les autres. Personne n'est plus grand que le club, aucun joueur, même pas moi. C'est très clair», confiait-il au Parisien. Et après le président du PSG, c'est au tour de Leonardo de s'attaquer à Kylian Mbappé.

Leonardo tacle Mbappé

Directeur sportif du PSG pendant plusieurs saisons, le dirigeant brésilien avait quitté Paris en 2022 à la demande du capitaine de l'équipe de France. Interrogé sur la situation du club par *L'Equipe*, Leonardo n'a pas mâché ses mots du tout. Et il est très clair : Mbappé doit quitter le PSG pour le bien du club. «*Pour le bien du PSG, je pense que le moment est venu que Mbappé parte, peu importe*

la manière. Le Paris-Saint-Germain existait avant Kylian Mbappé et il existera après lui. Cela fait six ans qu'il est à Paris et, sur ces six saisons, cinq clubs différents ont remporté la Ligue des champions, aucun ne comptait Mbappé dans ses rangs. Cela veut dire qu'il est tout à fait possible de gagner cette compétition sans lui», a-t-il d'abord lancé avant d'en rajouter une couche sur son attitude.

« Avec son comportement ces deux dernières années, Mbappé démontre qu'il n'est pas encore un joueur capable de guider vraiment une équipe. Il est un grand joueur, pas un leader. Il est un grand buteur, pas un créatif. C'est difficile de construire une équipe autour de lui. » Des propos assez virulents à l'égard du Bondynois qui ne vont évidemment pas manquer de faire réagir aussi bien en France qu'à l'étranger. Et on risque encore de parler de Kylian Mbappé quelques temps.

Footmercato.com

BRÉSIL

Neymar condamné à 3,3 millions de dollars d'amende pour infractions environnementales

Le joueur de football brésilien a été condamné pour avoir construit un lac artificiel dans son manoir de Rio de Janeiro sans permis environnemental.

Dans son manoir de la banlieue de Rio de Janeiro, le footballeur Neymar a fait construire un lac artificiel qui lui coûte cher. Réalisé sans permis de construire, un magistrat brésilien a condamné la star du Football à une amende de 3,3 millions de dollars, ont annoncé les autorités lundi.

Le conseil municipal de Mangaratiba a infligé quatre amendes pour « violations environnementales dans la construction d'un lac artificiel dans le manoir du joueur », a déclaré le secrétariat du conseil dans un communiqué.

« Les sanctions s'élèvent à plus de 16 millions de

réaux » (3,3 millions de dollars), précise le communiqué, un montant fixé par le parquet de Mangaratiba, une zone touristique située à environ 130 kilomètres de Rio, où la star du Paris Saint-Germain possède un manoir.

Parmi les « dizaines d'infractions » relevées, les autorités ont cité « l'exécution de travaux soumis au contrôle environnemental sans autorisation », le captage et le détournement d'eau de rivière sans autorisation, et « l'enlèvement de terrain et la suppression de végétation sans autorisation ».

Un lac artificiel et une plage

Neymar dispose de 20 jours pour faire appel de la sanction, dont le montant avait été initialement fixé à 5 millions de réaux, soit près de 1 million de dollars.

Le 22 juin, à la suite de plaintes déposées sur les réseaux sociaux, les autorités ont constaté plusieurs violations de l'environnement dans la propriété de luxe, où des ouvriers construisaient un lac artificiel et une plage.

Les autorités ont fermé le



site et ordonné l'arrêt de toute activité, mais les médias brésiliens ont rapporté que Neymar y avait organisé une fête et s'était baigné dans le lac. Le service de presse de Neymar au Brésil n'a pas répondu à une demande de commentaire de l'AFP.

Neymar, 31 ans, se remet actuellement d'une opération à la cheville droite, subie en mars à Doha. L'attaquant n'a pas joué depuis février et des doutes demeurent quant à son maintien au PSG.

Lepoint.fr